Frédéricton, N.-B., 12 (P. C.)-Sur la représentation faite procureur général de Québec avait raison de croire à un poisonnement", le procureur général u Nouveau-Brunswick a ordonné l'exhumation du cadavre d'Abraham Gallop, décédé à Almaville, P. récemment et enterré ici. Gall mécanicien de 55 ans, travaillait usine génératrice lors mort soudaine, attribuée temps à une indigestion aigue.

Journal Le Soleil, 12 septembre 1925, BAnQ

"[...] The Attorney General of New Brunswick ordered the exhumation of Abraham Gallop's body [...] and buried here."
Journal Le Soleil, September 12, 1925, BAnQ